

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE GROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

UNE PROTESTATION

On sait que M. Oustry, avant de quitter la préfecture de la Seine, avait décidé la laïcisation immédiate de l'hôpital Necker, votée par le conseil de surveillance des hôpitaux.

Le docteur Després, chirurgien de l'hôpital de la Charité, vient d'adresser à ce sujet au préfet de la Seine la protestation suivante, que publie la Gazette des hôpitaux :

Paris, le 31 octobre 1883.

Monsieur le préfet,

Le conseil de surveillance des hôpitaux vient de voter la laïcisation immédiate de l'hôpital Necker.

Ce vote est un simple avis, dont M. le directeur de l'Assistance publique a le droit de ne tenir aucun compte. La loi de 1849 établit que le directeur de l'Assistance publique est sous la haute direction du préfet de la Seine, qui lui-même dépend du ministre de l'intérieur.

Si donc M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, compromet de nouveau les intérêts qu'il est chargé de sauvegarder, tient compte de ce vote, il n'y a plus que M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, instrument aveugle des actes de folie en commun dont le conseil municipal nous donne périodiquement le spectacle.

Il y a lieu toutefois d'espérer que ce vote sera ramené à sa juste valeur.

Le gouvernement doit savoir que la composition du conseil de surveillance, élaborée, grâce à la faiblesse de feu Hérodol, entre l'administration et M. Bourneville (ce dernier, en effet, a introduit dans le conseil l'imprimeur peu connu d'un journal dont il est rédacteur), laisse à désirer.

Presque tous les membres nommés directement par la préfecture ne connaissent nullement les hôpitaux, et n'ont ni cette autorité ni cette notoriété qui étaient jadis recherchées. D'ailleurs, le conseil n'ignore pas qu'une surveillance laïque d'un hôpital laïcisé depuis moins d'un an, l'hôpital Tenon, a été condamnée, il y a peu de temps, pour homicide par imprudence sur une malade confiée à ses soins.

Si cet enseignement ne suffit pas au conseil, à défaut de beaucoup d'autres, le conseil de surveillance est moralement déchu de toute autorité, et le vote qu'il a émis à une très faible majorité éclairé le gouvernement.

Il est impossible, monsieur le préfet, que nous soyons réduits à voir le riche seul libre de se donner une bonne garde-malade, c'est-à-dire une religieuse, et le pauvre contraint de subir dans les hôpitaux des soins mercenaires insuffisants, pour l'unique satisfaction de quelques politiciens qui n'ont même pas eu le courage de venir discuter loyalement en public, entre républicains et librepenseurs, leurs obscurs projets.

Vous pouvez, monsieur le préfet,

vous appuyant sur l'opinion motivée des médecins et chirurgiens, exprimée publiquement, vous opposer à l'exécution de pareilles mesures. Une enquête a été faite il y a quelques mois, et le gouvernement sait, aussi bien que nous, que les vrais noms de la laïcisation sont la désorganisation et le désordre.

« Veuillez agréer, etc.

« Docteur A. DESPRÉS.

« Chirurgien à l'hôpital de la Charité, etc. »

Le socialisme en Espagne

Les socialistes qui pendant le ministère Canovas, étaient désorganisés et sans forces d'aucune espèce, s'organisent de nouveau au grand jour, et cherchent l'appui des socialistes français.

Dernièrement un congrès de travailleurs a tenu huit séances à Valence. Dans ce congrès, ont été représentées 85 fédérations et 45 sections ; ces dernières représentent un ou plusieurs métiers selon le nombre des adhérents.

La fédération des travailleurs a célébré déjà deux congrès : le premier à Barcelone en 1881 ; le second à Séville en 1882.

C'est dans ce dernier congrès que la fédération se divisa en deux groupes, l'un appelé anarchiste autoritaire, et l'autre anarchiste collectiviste ; c'est ce dernier qui vient de se réunir.

Les anarchistes collectivistes rejettent les procédés politiques, et prétendent obtenir la victoire par la révolution sociale. Les concurrents au congrès se sont opposés à ce qu'on appellât Valence la patrie des fleurs, parce que pour les associés, l'idée de patrie n'existe pas.

Le prochain congrès se tiendra à Barcelone. Il aura le caractère cosmopolite et anarchique.

Les affaires de Xérez et de la Main Noire ont diminué le nombre des adhérents qui payent, mais il y en a toujours près de 50 000.

Travaux de Montmartre

POUR L'ÉGLISE DU SACRÉ-COEUR

Sur toute la nef, sur les bas-côtés qui l'accompagnent, sur les chapelles qui les complètent, sur tout le tour du chœur, on vient de placer la trente-septième assise, ce qui représente dix-sept mètres trente centimètres de hauteur au-dessus du pavé de la crypte ; cinquante mètres cinquante centimètres au-dessus du rocher sur lequel repose l'édifice.

À la fin de l'année 1883, les sept chapelles absidiales auront atteint la même hauteur, et, chose qu'on ne saurait trop répéter, chaque pierre du monument porte sur son lit horizontal supérieur le nom de son donateur profondément gravé.

Tous les membres importants de l'édifice ont été payés par des associations pieuses qui s'en sont disputé la possession.

Quant au porche principal, ou portique qui précède le monument, il s'élève en ce moment plus haut que le reste des constructions.

Il sent le besoin de se montrer au

loin, d'appeler ainsi les amis de l'œuvre.

Aussi dépasse-t-il de beaucoup la trente-septième assise : il est terminé sans autre luxe que celui de ses formes.

Sur le devant, ses trois grandes arcades en façade sur la ville ; au second plan, les trois portes principales de l'église reliées par trois voûtes hémisphériques, portées par douze pendentifs d'un bel appareil, placés sur des arcs portés par des colonnes, soit en pierre, soit en granit du plus vil éclat.

Au-dessus de ces voûtes, est placé, pour couverture définitive, un dallage en pierre de larges dimensions, modelées de façon à faciliter un rapide écoulement des eaux, établi dans des conditions de durée qui défient les siècles qu'il est appelé à traverser.

Rien de plus monumental, rien de plus rassurant comme condition de conservation que cette couverture, qui semble faite d'une seule pièce et ne renferme ni bois ni fer, éléments ordinaire de destruction.

À droite et à gauche de cette terrasse, s'élèvent distinctement les deux piédestaux qui doivent porter les deux statues équestres, symboles de la bienfaisance et de la foi.

En arrière de cette couverture apparaissent les premières assises de la façade principale.

Seront couvertes par le même système, les grandes voûtes de l'église, les naves, les absides du chevet, ainsi préservées des ravages des eaux et de l'incendie.

Dés aujourd'hui, la disposition générale du monument se présente aux yeux assez avancée pour que la pensée puisse le compléter et reconnaître que sa splendeur consistera moins dans la richesse de l'ornementation que dans la disposition et dans l'ampleur de ses formes.

Si les piliers, pour employer une expression courante " vont bien " il en est de même des chapelles. La chapelle de saint Côme et de saint Damien, consacrée à la médecine, a eu l'adhésion générale, et il en est de même de la chapelle de la marine. La chapelle de saint Louis, particulièrement affectée à la magistrature, voit également, et cela se comprend, les souscriptions s'accroître. On peut donc dire, et les chiffres des recettes de mois le prouvent, que l'œuvre du Vœu national, malgré les difficultés du moment, marche d'un pas assuré vers sa réalisation.

La banqueroute du libéralisme en Europe.

Le Moniteur de Rome publie un excellent aperçu de la situation politique et sociale de l'Europe. Il y montre la défaite de ce " libéralisme " tel qu'il est condamné par l'Église, lequel n'a rien de commun avec l'amour d'une liberté vraie, légitime, basée sur les principes chrétiens. Nous reproduisons en entier l'article de notre vaillant confrère romain :

Le faux libéralisme cosmopolite est entré partout dans une période de décadence. Son impuissance à

gouverner a éclaté avec une évidence souveraine. A la suite des dangereuses expérimentations auxquelles il s'est livré, et au spectacle des ruines qu'il a amoncelées à vue d'œil, la partie saine et éclairée de la société s'est rejetée vers des doctrines moins empoisonnées, tandis que les éléments avancés se réfugient dans les bras du radicalisme extrême.

L'Autriche a brisé, on le sait, depuis deux années, avec le parti libéral allemand, qui s'est effondré sous le poids de ses fautes et de ses violences. En Allemagne, la retraite de M. de Bennigsen a marqué la dissolution de son groupe politique, dont les tronçons oscillent les uns à droite, les autres à gauche. Les élections municipales de Berlin ne signifient pas une consolidation ou une renaissance du libéralisme dans la capitale. Ce qui a vaincu, c'est le progressisme, qui est, en Prusse, ce qu'est la gauche radicale de M. Clémenceau en France. La Russie répudie son concours à la grande œuvre de reconstruction sociale. La France voit ce libéralisme hypocrite et sectaire se déchirer lui-même, en proie à d'épouvantables compétitions personnelles.

On a pu craindre que les jeunes nations, qui viennent de naître à la vie politique, acceptent, entraînés par le courant, ces recettes décevantes et mensongères du libéralisme révolutionnaire ; ces appréhensions n'étaient justifiées qu'en partie. Les peuples qui se sont laissés séduire un moment, reculent, et cherchent à se dégager de ces étreintes.

Le libéralisme historique, comme système de gouvernement, semble donc avoir vécu. Etayé sur une conception fautive de la société, il a encore mis à nu, dans l'enlèvement de son triomphe, par ses allures persécutrices, les dangers et les vices de son système. Impuissance et exploitation, voilà sa définition naturelle.

La situation se dessine, dans tous les pays, avec plus de netteté. Deux courants parallèles, également profonds, vont diviser la société en deux camps, le courant radical et le courant de la résistance.

La lutte sera vive et longue. Le radicalisme paraît s'avancer avec une rapidité irrésistible. Formé des débris du faux libéralisme, il s'attaque à toutes les qualités qui font la force et la gloire des peuples : le respect, le sentiment de l'autorité, la confiance dans une liberté sagement équilibrée.

Les timides dédaillances des conservateurs en Europe font malheureusement entrevoir le triomphe plus ou moins complet de cette démocratie étroite et destructrice. Au lieu d'opposer à la conception naturaliste et matérialiste de la société l'idée chrétienne, gardienne des hautes destinées des peuples, on s'essaye à des demi-mesures et à des transactions regrettables. Conservatisme devient trop synonyme de prépotence de l'Etat aux dépens des intérêts sociaux et religieux. Ce courant de réaction s'affirme hautement, il est vrai. Sous la direction de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, il envahit peu à peu les autres pays.

Mais l'inspiration de cette ligne de résistance, son mobile, c'est trop uniquement la peur du péril social. On voudrait se servir à la fois des débris du libéralisme et des énergies réparatrices de l'Église, sans rendre à celle-ci toute sa liberté d'action. Il y a là un grave danger. La lutte, qui décidera de l'avenir, est entre deux sociétés, elle n'est plus entre les nuances de groupes politiques. La suprême ressource, c'est l'alliance avec les partis catholiques et les forces chrétiennes. Si les gouvernements se cantonnent dans un système d'équivoque et d'hypocrisie, les partis catholiques garderont leur indépendance, en subordonnant purement leur conduite politique aux exigences de leur grande cause.

Histoire du Cap-Santé

[SUITE]

En 1712, le 10 novembre, deux enfants, l'un nommé François Groliau, âgé de 12 ans, l'autre Chaillier, âgé de 9 ans, disparurent tout à coup et en même temps du Cap-Loson, lieu de leur demeure dans la paroisse de Deschambault. Pendant huit jours consécutifs on fit les recherches les plus actives et les plus exactes, on parcourut les bois, les forêts à trois et quatre lieues dans les profondeurs. On fit des prières, des vœux, on fit offrir plusieurs fois le saint sacrifice, pour obtenir de Dieu la grâce de connaître ce que ces enfants étaient devenus. M. Morin lui-même, accompagné d'une trentaine d'hommes, les chercha dans les profondeurs des savannes et des bois, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus ; s'ils avaient été enlevés, noyés ou écrasés par quelques arbres.

MONSIEUR MORIN, CURE

Jusqu'ici nous n'avons parlé de Monsieur Morin que comme missionnaire. En 1714, ce monsieur voyant que la paroisse s'augmentait rapidement, et surtout au nord-est le long de la rivière Jacques-Cartier, par l'établissement de la cote qui a été nommée ensuite le " Grand bois de l'ail " et que la paroisse pourrait en peu d'années fournir à la subsistance d'un curé, la demanda en titre ; ce qui lui fut accordé par Mgr de Saint-Vallier. La même année 1714, le vingtième jour d'octobre, il fut reçu fixe de la paroisse de la Sainte-Famille du Cap-Santé, et installé par M. Hazeur Delorme, curé de Champlain.

Le quinze du même mois d'octobre de cette année, M. Morin avait acquis en son nom particulier, de Louis Motard, sur lequel se trouvait le presbytère, un emplacement de trois arpents et demi ou environ de superficie ; à la charge par le susdit Sieur Morin, d'enterrer gratuitement tous les enfants du dit vendeur qui mouraient sur son habitation seulement et du vivant du dit vendeur et de sa femme ; et lors du décès du dit vendeur et de son épouse, de fournir six

lumières pour leur service et sépulture, et de payer à l'église les droits dus, soit pour leur inhumation, soit pour celle de leurs enfants, comme dit ci-dessus. Le vendeur conserve le droit de prendre de l'eau à la fontaine, qui est auprès du presbytère. Ceux qui succéderont aux droits acquis à M. Morin, par le présent acte, succéderont aussi à ses obligations contractées par le présent acte.

En 1715, M. Morin, curé fixe alors de la paroisse du Cap-Santé, voulant y favoriser un établissement solide, tant pour le bien de la paroisse elle-même, que pour le sien et celui de ses successeurs, les curés futurs de la paroisse, par l'acquisition d'un terrain convenable pour construire une église d'abord, et ensuite pour l'usage des curés, convint avec Louis Motard de l'acquisition de ce terrain. Ainsi par un nouvel acte du 6 juillet 1715, entre le susdit Louis Motard vendeur et bailleur de fond, et M. Pageot Morin, curé de la paroisse du Cap-Santé, et Antoine Germain, actuellement marguillier en charge, et François Tellier, ancien marguillier de la susdite paroisse, et agissant en cette qualité ; le susdit Louis Motard vend et cède pour toujours, au curé et à la fabrique, deux arpents de terre en superficie, à la charge et condition que la fabrique et le curé du dit lieu feront dire à perpétuité des messes basses de requiem pour le dit Sieur Motard, sa femme et leur famille ; l'une de ces deux messes sera dite aux frais du curé, et l'autre aux dépens de la fabrique ; l'une sera dite le dernier jour d'octobre, ou veille de la Toussaint, et l'autre le sept de novembre ; le tout conformément au contrat passé pardevant Mre Rivet, notaire royal, le 6me juillet 1715, approuvé et reçu par Monseigneur de la Croix de Saint-Vallier.

Outre cette obligation de deux messes à perpétuité pour la famille Motard, le contrat porte encore que les dits vendeurs, Louis Motard et Elizabeth Langlois son épouse, auront leur banc gratuitement dans l'église, leur vie durant seulement, que le dit Louis Motard aura un gros morceau de pain béni, pendant sa vie, que le dit Motard ne sera tenu de fournir qu'un seul chemin royal pour aller à l'église.

Dans le même contrat se trouve l'approbation de Monseigneur de Saint-Vallier, aux clauses et conditions du susdit acte, et que nous transcrivons ici en son entier, pour y faire remarquer une nouvelle condition, dont il n'est point fait mention dans le contrat même : " Nous J.-Bte de la Croix de St-Vallier, évêque de Québec, approuvons les conditions " accordées au dit Motard dans l'acte " ci-dessus fait entre lui, Monsieur le " Curé et les marguilliers, pour la " clause expresse de fournir du bois " de chauffage au dit Curé, ainsi " qu'il nous l'a fait entendre, et non " autrement. Fait à Québec, le 27me " août 1715. Signé, J.-Bte, Evêque " de Québec. Collationné ensuite " par le notaire même, Mre Rivet. "

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 28 Novembre 1883—No 32

LA JANGADA

HUIT CENTS LIEUES

SUR L'AMAZONE,

PAR JULES VERNÉ.

(Suite)

—Joam Garral, répondit Torrès, vous ne me devez rien ! Votre vie m'était précieuse entre toutes ! Mais, si vous le permettez... j'ai réfléchi... au lieu de m'arrêter à Manao, je descendrai jusqu'à Bélem.—Voulez-vous m'y conduire ?

Joam Garral répondit par un signe affirmatif.

En entendant cette demande, Benito, dans un mouvement irrésistible, fut sur le point d'intervenir ; mais Manoel l'arrêta, et le jeune homme se contenta, non sans un violent effort.

XIII

LE DINER D'ARRIVÉE

Le lendemain après une nuit qui

avait à peine suffi à calmer tant d'émotions, on se démarra de cette plage aux calmans, et l'on repartit. Avant cinq jours, si rien ne contrariait sa marche, la jangada devait avoir touché au port de Manao.

La jeune fille était maintenant tout à fait remise de sa frayeur ; ses yeux et son sourire remerciaient à la fois tous ceux qui avaient risqué leur vie pour elle.

Quant à Lina, il semblait qu'elle fût plus reconnaissante envers le courageux Fragoso que si c'eût été elle qu'il eût sauvée !

« Je vous revaudrai cela tôt ou tard, monsieur Fragoso ! dit-elle en lui souriant.

—Et comment, mademoiselle Lina ?

—Oh ! vous le savez bien !

—Alors, si je le sais, que ce soit tôt et non tard ! » répondit l'aimable garçon.

Et, de ce jour, il fut bien entendu que la charmante Lina était la fiancée de Fragoso, que leur mariage s'accomplirait en même temps que celui de Minha et de Manoel, et que le nouveau couple resterait à Bélem près des jeunes mariés.

« Voilà qui est bien, répétait sans cesse Fragoso, mais je n'aurais jamais cru que le Para fût si loin ! »

Quant à Manoel et à Benito, ils avaient eu une longue conversation au sujet de ce qui s'était passé. Il ne pouvait plus être question d'obte-

nir de Joam Garral le congédiement de son sauveur.

« Votre vie m'était précieuse entre toutes, » avait dit Torrès.

Cette réponse, à la fois hyperbolique et énigmatique, qui était échappée à l'aventurier, Benito l'avait entendue et retenue.

Provisoirement, les deux jeunes gens ne pouvaient donc rien. Plus que jamais, ils en étaient réduits à attendre, — à attendre non plus quatre ou cinq jours, mais sept ou huit semaines encore, c'est-à-dire tout le temps qu'il faudrait à la jangada pour descendre jusqu'à Bélem.

« Il y a dans tout cela je ne sais quel mystère que je ne puis comprendre dit Benito.

—Oui, mais nous sommes rassurés sur un point, répondit Manoel. Il est bien certain, Benito, que Torrès n'en veut pas à la vie de mon père. Pour le surplus, nous veillerons encore ! »

Du reste, il sembla qu'à partir de ce jour, Torrès voulut se montrer plus réservé. Il ne chercha aucunement à s'imposer à la famille et fut même moins assidu près de Minha. Il se fit donc une détente dans cette situation, dont tous, sauf Joam Garral peut-être, sentaient la gravité.

Le soir du même jour, on laissa sur la droite du fleuve l'île Buroso, formée par un furo de ce nom, et le lac Manaoari, qui est alimenté par

une série confuse de petits tribuaires.

La nuit se passa sans accidents, mais Joam Garral avait recommandé de veiller avec grand soin.

Le lendemain, 20 août, le pilote, qui tenait à suivre d'assez près la rive droite, à cause des capricieux remous de gauche, s'engagea entre la berge et les îles.

Au delà de cette berge, le territoire était semé de lacs grands et petits, tels que le Calderon, le Huarradeina et quelques autres lagons à eaux noires. Ce système hydrographique marquait l'approche du rio Negro, le plus remarquable de tous les affluents de l'Amazone. En réalité, c'était encore le nom de Sylmoes que portait le grand fleuve ; mais, après l'embouchure du rio Negro, il allait prendre celui qui l'a rendu célèbre entre tous les cours d'eau du monde.

Pendant cette journée, la jangada eut à naviguer dans des conditions fort curieuses.

Le bras, suivi par le pilote entre l'île Calderon et la terre, était fort étroit, bien qu'il parût assez large. Cela tenait à ce qu'une grande partie de l'île, peu élevée au-dessus du niveau moyen, était encore recouverte par les hautes eaux de la crue.

De chaque côté étaient massées des forêts d'arbres géants, dont les cimes s'élevaient à cinquante pieds au-dessus du sol, et se rejoignant d'une

rive à l'autre, formaient un immense berceau.

Sur la gauche, rien de plus pittoresque que cette forêt inondée, qui semblait avoir été plantée au milieu d'un lac. Les fûts des arbres sortaient d'une eau tranquille et pure, dans laquelle tout l'entrelacement de leur rameau se réfléchissait avec une incomparable pureté. Ils eussent été dressés au-dessus d'une immense glace, comme ces arbustes en miniature de certains surtout de table, que leur réflexion n'eût pas été plus parfaite. La différence entre l'image et la réalité n'aurait pu être établie. Doubles de grandeur, terminés en haut comme en bas par un vaste parasol de verdure, ils semblaient former deux hémisphères, dont la jangada paraissait suivre un des grands cercles à l'intérieur.

Il avait fallu, en effet, laisser le traîna de bois s'aventurer sous ces arceaux, auxquels se brisait le léger courant du fleuve. Impossible de reculer. De là, obligation de manœuvrer avec une extrême précaution pour éviter les chocs de droite et de gauche.

En cela se montra toute l'habileté du pilote Arango, qui fut d'ailleurs parfaitement secondé par son équipage. Les arbres de la forêt fournissaient de solides points d'appui aux longues gaffes, et la direction fut maintenue. Le moindre heurt, qui aurait pu faire venir la jangada en travers, eût

provoqué un démolissement complet de l'énorme charpente, et causé la perte, sinon du personnel, du moins de la cargaison qu'elle portait.

« En vérité, c'est fort beau, dit Minha, et il nous serait fort agréable de toujours voyager de la sorte, sur cette eau si paisible, à l'abri des rayons du soleil !

—Ce serait à la fois agréable et dangereux, chère Minha, répondit Manoel. Dans une pirogue, il n'y aurait sans doute rien à craindre en naviguant ainsi ; mais, sur un long train de bois, mieux vaut le cours libre et dégagé d'un fleuve.

—Avant deux heures, nous aurons entièrement traversé cette forêt, dit le pilote.

—Regardons bien alors ! s'écria Lina. Toutes ces belles choses passent si vite ! Ah ! chère maîtresse, voyez-vous ces bandes de singes qui s'ébattent dans les hautes branches des arbres, et les oiseaux qui se mirent dans cette eau pure !

—Et les fleurs qui s'entrouvrent à la surface, répondit Minha, et que le courant berce comme une brise ! —Et pas de Fragoso au bout ! dit le fiancé de Lina. C'était pourtant une belle fleur que vous avez cueilli là dans la forêt d'Iquitos !

—Voyez-vous cette fleur unique au monde ! répondit Lina en se moquant. Ah ! maîtresse, regardez ces magnifiques plantes ! » (A suivre)

CALENDRIER DE 1883

17^e année de la Confédération canadienne. 11^e mois : NOVEMBRE, dédié aux Défunts—30 jours. Dimanches : les 4, 11, 18, 25.—Toussaint le 1. La Lune au périgée le 13, à l'apogée le 26. Premier quartier le 7, à 7 h. 20 m. du soir. Pleine lune le 14, à 11 h. 53 m. du matin. Dernier quartier le 21, à 8 h. 59 m. du matin. Nouvelle lune le 29, à 2 h. 10 m. du soir.

28 Novembre, mercredi.

29^e jour de la Lune, 33^e de l'année. Marées : matin 5 h. 44 m., soir 6 h. 2 m. S. Iréné et ses compagnons, martyrs, l'an 202. —En 1580, mort du cardinal Wolsey, ministre d'Angleterre. Durée du jour 8 h. 54 m., de la nuit 15 h. 6 m. Lever du Soleil 7 h. 21 m., coucher 4 h. 15 m. Milieu du jour à midi moins 12 minutes. Hauteur du Soleil 21° 9'. Lune : lever à 6 h. 4 m. du matin, coucher à 3 h. 51 m. du soir.

SOMMAIRE

France. Le socialisme en Espagne. Travaux de Montmartre. La conquête du libéralisme en Europe. Histoire du Cap-Santé. [A suivre] FAMILIERS.—La Jangada. [A suivre] Protection et libre-échange. Lennox. Informations. Etrange découverte. Correction. Résumé des dépêches. Amérique. Petites nouvelles. Guide des voyageurs.—Marché au bois.—Marché au charbon.—[Voir 4^eme page.]

ANNONCES NOUVELLES

Lumière électrique. Bureau de Poste—A G. Tourangeau. Demandées—Delle Gormeley. Extraordinaire. Chemin de fer de Québec au lac St-Jean. [voir la 4^eme page]. Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec—F. R. A. Vézina. Behan Bros, importateurs.

CANADA

QUEBEC, 28 NOVEMBRE 1883

Protection et libre-échange

L'Union de St-Hyacinthe a entrepris une rude besogne. Son rédacteur M. Tremblay est un libre-échangiste à tous crins, et en cela il ne s'accorde guère avec son ami politique M. L. O. David, de la Tribune que les théories économiques de Bastiat n'ont pas endoctriné. Le rédacteur de l'Union est arrivé par ses propres efforts à croire que la liberté des échanges vaut mieux de toute manière que la protection, et s'il a pu se procurer des renseignements dans les ouvrages traitant d'économie politique, la force du raisonnement et de la logique l'ont raffermi dans ses convictions de libre-échangiste. Il est étrange qu'un homme intelligent comme M. Tremblay croie pouvoir en imposer par une affirmation aussi peu rationnelle. Qu'il soit libre-échangiste théoriquement parlant, il peut avoir pour ce penser d'excellents raisons ; que le prohibitionnisme ne le compte pas parmi ses adeptes, il trouvera certainement des partisans dans tous les rangs de la société politique et commerciale. Car cette dernière thèse repose sur des erreurs évidentes qu'il serait inopportun de faire connaître maintenant, puisque la politique nationale actuellement en vogue ne repose pas sur le principe prohibitionniste. Mais du moment que M. le rédacteur de l'Union s'aventure au point de déclarer que la protection comme moyen de faire prospérer la Confédération est un leurre, et qu'il appuie ses dires sur des motifs puisés dans son propre fonds, c'est par trop fort. Nous pouvons citer des écrivains célèbres aussi libre-échangistes que lui en théorie, et qui ont dû s'incliner devant l'évidence des faits pour appuyer de leurs écrits la thèse protectionniste, mise en pratique dans des contrées où elle pouvait être avantageuse.

N'est-ce pas M. Périn qui a dit qu'entre les deux théories, il existait un juste milieu dont les limites sont tracées par la christianisme seul ? Quel est ce juste milieu ? Est-ce l'application radicale et absolue de la théorie libre-échangiste, dont le point de départ est la notion de l'intérêt particulier pour aboutir à la négation même du principe de la nationalité ?

Est-ce le prohibitionnisme ou la protection à outrance ? Ni l'un ni l'autre.

« Le principe de la solidarité nationale, dit M. Charles Périn, peut donc apporter quelquefois certaines restrictions à l'application absolue du principe du libre-échange. »

« De savoir ce que tel ou tel pays peut, à un moment donné, comporter de liberté commerciale, ou ce que l'état de son industrie peut réclamer encore de protection, c'est une question de fait, qui ne peut être résolue que par un examen détaillé de la vie industrielle de chaque pays en particulier. »

« C'est ce que justifie la solution, adoptée jusqu'ici, des traités de commerce. Ces traités réservent l'application de droits de douane plus ou moins élevés pour empêcher certaines industries de succomber par suite de changements brusques dans le régime auquel seraient soumis leurs produits. »

« C'est un sacrifice qu'on demande aujourd'hui à la société en vue d'un profit qu'elle recevra plus tard. Les nations qui vivent dans l'avenir autant que dans le présent, ont souvent à faire des sacrifices de ce genre. »

« Dans tous les cas, ce que la justice et la saine politique n'admettront jamais, c'est que, sous prétexte de développer le travail national on accorde à perpétuité à certaines industries une protection qui constituerait un privilège, à l'ombre duquel ces industries pourraient s'enfermer dans une routine fructueuse pour elles, mais très désavantageuse pour la société. »

« Tout le monde repousse le système protecteur ainsi entendu, comme tout le monde, parmi les gens sensés, accepte la protection contenue dans les limites de la justice, et établie de façon à provoquer le progrès du travail national, au lieu de l'aider à se maintenir dans une stérile routine. En un mot, la protection comme moyen, et la liberté comme but, telle est la formule qui rallie aujourd'hui les esprits sages et pratiques. »

Voilà l'opinion d'un savant économiste contemporain qui fait autorité dans la matière. La protection comme moyen, le libre-échange comme but ; voilà la théorie qui fait la part large aux nationalités qui se partagent les biens de ce monde, et met des restrictions considérables au principe trop rigoureux de la liberté des échanges. Les économistes, List en tête, ne rejettent pas dans l'application les mesures propres à faire naître ou développer des industries devenues nécessaires pour fournir un aliment utile à l'activité de la population. Et pourtant List peut être considéré comme un libre-échangiste convaincu.

Que le rédacteur de l'Union s'en reporte un peu moins à son propre jugement, qu'il mette de côté tout préjugé de parti ou passion politique, et il s'apercevra à la lecture des bons auteurs d'économie politique, et aussi à la lumière des faits, qu'il fait fausse route. Expérience passe science, dit le proverbe. Nous avons expérimenté pendant cinq ans le système protecteur modéré, nous n'avons pas à nous en plaindre, à quoi servirait un changement. Les chefs libéraux n'ont plus même le courage de l'attaquer de front. Ils disent : attendons, laissons faire, et plus tard nous jugerons l'arbre au fruit. Puissent-ils se convaincre un jour que leur attente a été vaine, et que le libre-échange ne saurait être profitable à notre jeune pays dans les conditions où il se trouve placé aujourd'hui.

LENNOX

ALLISON, ÉLU PAR 5 VOIX

Le comté de Lennox a élu un libéral pour la Chambre des Communes, par une très faible majorité. Les dépêches donnent 5 voix.

Ce comté était représenté par Sir John A. Macdonald depuis l'élection de 1882. En 1867, Sir R. Cartwright était élu par 146 voix de majorité ; le même en 1872, par 711 voix ; le même par acclamation, en 1874. En 1878, M. Hooper, conservateur, battit Sir Richard Cartwright par 59 voix, et en 1882, Sir John obtenait une majorité de 200 sur M. Allison, le nouvel élu.

INFORMATIONS

La Gazette effrayée de l'opposition à outrance que font les castors au cabinet Mousseau, s'écrie :

« Si M. Mousseau, regardant de près l'état des affaires, les divisions de parti, se décide à remettre les rênes du pouvoir entre les mains de quelqu'un qui sera capable d'apporter l'union et de faire revivre la discipline si important, eu égard à notre système de gouvernement, il ne fera qu'imiter l'exemple d'autres premiers ministres sans tenir leur caractère. Ce sera simplement sacrifice de sa part pour sauvegarder les intérêts du parti..... »

La Gazette, comme on le voit signifie à M. Mousseau en des termes très polis de vouloir bien céder sa place à un autre meilleur. Même tactique qu'au Chronicle, au lendemain de la victoire de M. Lemieux dans le Comté de Lévis. Les volte-faces sont à l'ordre du jour !

Le Canadian Gazette, de Londres, exprime sa confiance que le Canada remportera la palme à l'exposition de silviculture qui doit avoir lieu prochainement en Angleterre.

Les brefs viennent d'être émis pour les élections provinciales dans Middlesex-Ouest, Simcoe-Ouest et Cardwell, Ont. La nomination est fixée au 7 décembre et la votation au 14 du même mois.

Plusieurs associations d'instituteurs dans la province d'Ontario, recommandent la substitution au ministère de l'instruction publique, d'un conseil de l'instruction publique comme dans la province de Québec.

Un télégramme spécial de Londres au Globe en date du 26, dit : « L'avis du résultat du scrutin pour le comté de la compagnie de la baie d'Hudson a eu lieu aujourd'hui, et montre que le comte Dunraven a été élu député-gouverneur à la place de sir John Rose, et sir Thomas Dakin, M. Russell, M. P., et MM. Thomas Reynolds et Donald Smith directeurs, en remplacement de MM. Newman, Wilkinson, Gassiot et Eldrige. La majorité des votes a été le marquis de Lorne comme gouverneur, mais n'étant pas actionnaire, il n'est pas éligible. L'avis du résultat du scrutin a causé beaucoup de surprise, et l'on attend d'autres détails avec beaucoup d'intérêt. »

L'élection de M. Fréchette à la Chambre des Communes vient d'être invalidée par un jugement de la Cour rendu hier matin, à Arthabaska. M. Fréchette est de plus désqualifié pour manœuvres frauduleuses dont ses agents se sont rendus coupables.

Encore une élection à refaire.

Sir John H. Glover, vient d'être de nouveau nommé Gouverneur de Terre-Neuve, en remplacement de Sir Henry Daxse, récemment décédé. Sir Glover avait rempli les mêmes importantes fonctions de 1876 à 1881.

Le Nouvelliste est entré hier dans sa huitième année d'existence. Ce Journal est rédigé avec soin et jouit d'une grande popularité dans Québec. Nos meilleures félicitations.

Etrange découverte

On vient de découvrir aux mines de charbon de la Saskatchewan, à six milles de Medicine Hat, sur un rocher escarpé s'élevant à 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière Sakatcheyan Sud, un lit d'écaillés d'huitres et de mollusques, de quatre pieds de profondeur. A quarante pds plus bas, on a creusé un puits et on a trouvé un autre dépôt d'écaillés marines.

A 150 pieds on a trouvé une couche qui paraît être composée d'écaillés de homards.

Il est certain que toute cette région était anciennement le lit d'un vaste océan. Si la mer se retire sur certaines côtes, elle se rattrape sur d'autres. La terre est soumise à des mouvements séculaires d'oscillation, mais le niveau de la mer demeure constant. C'est le grand principe.

On sait que la Baltique gagne constamment sur la Suède, au point que plusieurs rues des villes Trelle-

borg, Ystad, Malmie, ont disparues sous les flots. La mer du nord envahit les Pays-Bas. D'immenses territoires sont disparus depuis le temps des Romains, des temples sont aujourd'hui enfouis dans les grèves. Il fut un temps où l'Angleterre et la France étaient réunies. Au 5^{ème} siècle, les Iles Normandes faisaient parties du Continent, et Jersey n'en était séparé que par un ruisseau qu'on passait sur une planche.

CORRECTION

Dans un article publié hier, le sens de la dernière phrase a été complètement changé par suite d'une erreur de composition. Elle se lit comme suit :

Si les idées avancées que M. Martineau exprime dans sa lettre à la Patrie reflètent celles des membres du Club National, et nous le saurons bientôt, c'est pour le coup que le parti libéral va perdre auprès du délégué apostolique actuel le grand prestige qu'il s'était acquis auprès de feu M^r Conroy. N'est-ce pas vrai Monsieur le rédacteur de la Concorde ?

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 27 novembre 1883. Le procès en appel de M. Charles de Breil, marquis de Rays, à propos de la colonie de Cap-Breton, a commencé aujourd'hui.

On met en doute le fait d'une médiation de l'Angleterre.

Le prince Victor Napoléon a décliné l'invitation d'assister à un banquet politique, ne voulant rien faire qui puisse créer de l'antagonisme entre lui et son père.

La rumeur d'une défaite des Français par les Pavillons Noirs s'est répandue dans Paris, et a causé une grande effervescence ; le gouvernement fait dire par les journaux qu'il n'a pas reçu de dépêche autorisant à croire à ce bruit. On accuse le gouvernement de cacher la vérité.

Le gouverneur de Hong-Kong arrive en cette ville venant de Pékin, dit que la Chine se tient prête à la guerre, et qu'elle a 100 000 hommes disponibles.

Le ministre de la Guerre, à Paris, est en consultation avec le général qui a commandé l'expédition en Chine en 1860.

La partie de billard entre Vignaux et Scheffer donne, pour les deux premiers jours, 1030 points au premier et 1200 au second.

La prohibition d'entrée du porc américain est levée.

ANGLETERRE

Londres, 27 novembre.

Les journaux se livrent à des hypothèses fantaisistes sur le rôle de M. Errington auprès du Vatican.

A Glasgow, faillite de M. Dabée et Cie, construction de navires, qui occupait 1200 ouvriers.

Une conférence intercoloniale se tient à Sydney (Australie), pour étudier l'annexion de la Nouvelle-Guinée, et la fédération des diverses colonies australiennes.

Dans un discours prononcé à Manchester, le marquis de Hartington déclare que l'Irlande doit profiter comme l'Angleterre et l'Écosse, des prochaines réformes parlementaires.

Le juge de paix Rossmore a été suspendu de ses fonctions pour s'être mis à la tête d'une procession d'Orangistes, au mois d'octobre dernier.

Le procès d'O'Donnell commencera vendredi.

20 000 Orangistes se préparent à une manifestation pour dimanche, à Newry ; cette ville va être mise sous le régime de l'état de siège.

ESPAGNE

Madrid, 27 novembre.

Un décret royal accorde l'amnistie aux officiers impliqués dans les récents troubles.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 27 novembre.

Trois dames de service à la Cour ont été arrêtées comme complices des Nihilistes.

AMÉRIQUE

Un individu se disant colonel d'un régiment du Kentucky, est venu à New-York en disant qu'il avait dessein de tuer le président Arthur ; il s'est échappé.

La fête du centenaire de l'évacuation s'est bien passée à New-York ; le 27 novembre ; 200 000 étrangers y ont pris part. Le président était à la procession, dont le défilé s'étendait sur une longueur de 8 milles.

La petite ville d'Albany, dans le comté de Queen, a été réduite en cendre le 27 novembre ; il y a un certain nombre de blessés.

Petites nouvelles

INDISPOSITION.—Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Hoffman, curé de St-David de L'Anberivière, est indisposé depuis plusieurs jours.

C'est un des révérends Pères de l'église St-Sauveur de Québec qui a chanté la messe et les vêpres dimanche.

Il continuera probablement à desservir la paroisse durant la maladie de M. Hoffman.

NOUVELLES ÉCCLÉSIASTIQUES.—Le R. P. Gazeau, ancien recteur du collège Ste-Marie, est chargé de la desserte de la cure de l'Immaculée Conception, située Avenue Colborn. L'église de cette nouvelle paroisse est seulement bâtie jusqu'au soubassement.

M. l'abbé Thibaud, professeur au grand Séminaire de Montréal, s'est embarqué le 17 courant sur le "Parisien" ; il retourne en France pour cause de santé. Il passera probablement l'hiver à Aix ou à Nîmes. Il a pour compagnons l'honorable juge Routhier et le docteur Roy de Québec.

—Sa Grandeur Mgr Lalonde doit s'être rendu aujourd'hui à Warwick pour y faire la bénédiction du couvent dont la direction est confiée aux sœurs de l'Assomption.

—Le révd. O. Monet, curé de St-Barabé, s'est démis de sa cure pour raison de santé, et se retire à Ste-Brigitte d'Iberville dans une maison privée.

—Le révd. J. D. Meunier, assistant à St-Ours, est nommé curé de St-Barabé, et le révd. A. Bontier, en dernier lieu vicaire en cette paroisse, est passé dans le diocèse de Portland, pour exercer les fonctions de vicaire à Manchester, chez le révd. M. Chevalier.

—Les Révérends Ph. Fortier, desservant à Gaspé, dans le diocèse de Rimouski, Camille Forest, vicaire à St-Félix de Valois, et Anthyme Boucher, vicaire à St-Michel de Vaudreuil, abandonnent le ministère paroissial pour entrer dans la communauté des Clercs de Saint-Viateur.

—Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—On nous apprend que depuis une couple de semaine, c'est M. Alp. Pouliot, professeur agrégé qui donne le cours de Procédure, en remplacement temporaire de son honneur le Juge Tessier.

ANNIVERSAIRE.—Le 23 novembre courant, vendredi dernier, on célébrait en grande pompe à Winnipeg le trente-deuxième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

Le 12 octobre dernier on avait célébré le 38^{ème} anniversaire de son admission à l'ordre de la prêtrise.

Mgr Taché a été sacré évêque à Vivier, en France par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et fondateur de l'Ordre des Oblats, assisté de Mgr Guibert, aujourd'hui cardinal archevêque de Paris, oblat aussi, et Mgr Prince devenu évêque de Saint-Hyacinthe, alors coadjuteur de l'évêque de Montréal, et décédé le 5 mai 1860.

Sa Grandeur Mgr Taché est une des figures les plus belles de notre histoire contemporaine, et les populations du Nord-Ouest lui sauront gré longtemps du dévouement qu'il a toujours montré à leur égard.

SOIRÉE INTÉRESSANTE ET CHARITABLE.—Le mercredi, 5 décembre, sera donnée à la Salle Victoria une soirée dramatique et musicale, par le Cercle Papineau, au profit du Bazar pour l'Église St-Jean Baptiste, sous le patronage du Rvd F. X. Plamondon.

M. Labelle chantera, à cette soirée de ses joyeuses chansons qui savent exciter le bon rire chez tout l'auditoire.

Nous invitons fortement nos amis à cette œuvre charitable.

Admission 25 cts ; sièges réservés 35 cts.—Portes ouvertes à 7 hs ; levée du rideau 8 hrs.—Carte en vente chez M. Lavigne, chez M. Béland tabacconiste, et à la sacristie du Faubourg St-Jean. Plan de la salle chez M. Lavigne.

DRAGUEUR.—On fait construire à Lévis un nouveau dragueur qui servira pour les travaux du havre, l'été prochain.

Ce dragueur ressemblera pour la grandeur et la capacité au "Sir Hector" construit l'hiver dernier par les mêmes entrepreneurs MM. Larkin, Connolly & Cie.

CHEMIN DE FER.—La Compagnie du Grand Tronc qui récemment a loué le chemin de fer Montréal & Sorel, est occupée à le faire réparer et améliorer de façon à permettre aux convois de circuler pendant l'hiver prochain sur cette ligne.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts

CAUSE IMPORTANTE.—Aujourd'hui, en Cour Supérieure devant Son Honneur le juge Casault on plaide la question des immunités parlementaires, dans la cause de Fortier vs l'honorable Mousseau.

On sait qu'en vertu du droit constitutionnel ce qui est dit en chambre est sensé dit privé et rester inconnu au public.

L'avocat de l'honorable M. Mousseau est M. Bossé M. P. et celui de M. Fortier, M. I. Belleau M. P.

BONNE NOTE.—Nos amis de Rimouski n'ont pas encore eu cette année d'assises criminelles, car si nous nous rappelons bien ce printemps, on présenta à feu le juge Allyn les gants blancs.

Au dernier terme, cet automne, la liste des accusés ne contenait qu'un nom et l'accusation n'était pas suffisante pour faire assigner les jurés.

Les officiers de justice et les membres du barreau ont présenté une adresse au juge McCord qui a présidé les termes de la cour supérieure et de la cour de circuit.

Voici le certificat du shérif :

Je soussigné, Charles Frs Lapointe, Shérif du District de Rimouski, suis heureux de faire rapport devant cette honorable cour que le présent terme n'offre aucune procédure nouvelle pour offense de nature suffisante à autoriser les officiers en loi de la couronne de faire assigner les jurés, la seule accusation pendante depuis le dernier terme de cette cour étant un simple larcin, pour un montant d'une minime valeur. Rimouski, 23 novembre 1883. C. F. LAPOINTE, Shérif.

Il y a eu ensuite adresse et réponse sympathique de la part du juge McCord. Nous souhaitons aux citoyens de Rimouski de continuer dans cette voie.

MORT SUBITE.—Hier dans le cours de la journée une nouvelle mort subite est venue s'ajouter à ce long catalogue d'accidents et d'imprévu qui marquent si douloureusement l'année 1883.

M. Philippe Drolet, cultivateur de la jeune Lorette, étant parti hier matin pour venir au marché, fut contrainct par une indisposition subite et intense de s'arrêter chez un de ses amis, mais son état empirant d'avantage on le transporta chez lui.

Il expira presque aussitôt après son arrivée. Il laisse une femme et plusieurs enfants en bas âges.

Il était âgé d'environ 50 ans.

ACCIDENT.—On rapporte que ces jours derniers un jeune homme du nom de Boucher, qui travaillait à St-Raymond, s'est gravement blessé en roulant en bas d'un escalier, chez son beau-père, demeurant rue St-Olivier. Il était revenu à Québec à cause d'une maladie de sa femme à laquelle on prend toutes les précautions de ne pas apprendre le danger de son mari.

Lors de l'accident le malheureux Boucher est resté plus d'une heure évanoui, sans qu'on en ait eu connaissance, et on a différé beaucoup de mander le médecin qui a déclaré que le danger était imminent.

ACCIDENT.—M. Thos Lane, a été lundi soir grièvement blessé par une calèche qui passait très vite dans la rue Champlain. M. Lane a été renversé en face de l'épicerie Grant. Il a deux côtes brisées. Le Dr Allyn a été mandé. Il craint qu'il n'y ait quelque grave lésion intérieure.

NÉCROLOGIQUE.—A St-André de Kamouraska, le 23 courant, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles d'un des citoyens les plus estimés de cette paroisse : Sieur Edouard Michaud, ancien capitaine de milice. M. Edouard Michaud avait rendu son âme à Dieu le 20 du courant, à l'âge avancé de 87 ans et 8 mois, muni de tous les secours que l'Église prodigue à ses enfants à la dernière heure.

La foule qui assistait à cette triste cérémonie témoignait hautement du respect et de la considération que s'était attiré le regretté défunt par les qualités qui le distinguaient à un si haut degré. Feu M. Edouard Michaud était le père de C. E. Michaud, Ecr., Ingénieur Civil du Département des Travaux Publics à Ottawa, et qui réside à Yamaska.

Il laisse pour déplorer sa perte outre un cercle de parents et d'amis, une épouse estimable qui lui a généreusement aidé à porter le fardeau de la vie. Qu'il repose en paix.—(Communiqué.)

MÉRIDEN UNIFORME.—On mande de Halifax :

On s'attend à ce que l'Intercolonial, quand il donnera son tableau des heures pour le départ des trains d'hiver, adoptera celle du 75^e méridien.

Il y a entre les heures du nouveau méridien et celle de St-Jean 36 minutes en arrière.

Il est probable que le chemin de fer du Nouveau-Brunswick en fera autant que l'Intercolonial.

Un comité du conseil s'occupe de la

question de faire adopter par la ville les heures du 75e méridien.

Ce serait bien commode car on sait qu'il y a actuellement une heure de différence entre l'heure de l'Intercolonial et celle du Grand Tronc.

ONGUENT ET PILULES DE HOLLOWAY.—Pour les mauvaises jambes, les poitrines enflées, et les maladies scrofuleuses ces pilules sont des spécifiques naturelles.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souville, de Paris, ex-chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spirométrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convenus d'avec le traitement par le spiromètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience que possède rarement un homme de son âge.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aggraver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches.

La mesure que la maladie fait de progrès la matière délétère qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques; la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souville en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire aux progrès de la civilisation et des affaires.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souville, ex-chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 173, Church street, Toronto, 106, Alexander street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Les visiteurs à Montréal

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre; elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel.

Une sonnette électrique ne contribue pas pour peu à la promptitude de ces ordres donnés.

Comme les voitures de cet hôtel de première classe, sont toujours à l'arrivée et au départ des trains du chemin de fer et des vapeurs, on ne saurait donc mieux faire que d'aller et de venir par nous-même des nombreux avantages que le public voyageur y rencontrera en tout temps.

IMPORTANT

Epilepsie SPASMES, ÉCLAMPES et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUERIS par ma méthode

Les honoraires ne sont dus qu'après succès.

Traitement par correspondance Prof. Dr Albert

29, Avenue de Wagram, 29, Paris

DÉCÈS

Le 27 novembre, à St-Sauveur, M. Charles Dumontier, à l'âge de 63 ans. M. Dumontier était employé comme messager au département des terres de la Couronne. Il était au service du Gouvernement depuis plus de 25 ans. R. I. P.

JUSQU'À NOUVEL AVIS, la Malle Anglaise par les Vapeurs Canadiennes, via Halifax, N. E., sera fermée à ce Bureau les JEUDIS, à 6 HEURES P. M., et un Sac Supplémentaire les VENDREDIS, à 6.30 A. M. A. G. TOURANGEAU, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Québec, 28 novembre 1883. 28 novembre 1883—11 916

!!! Lumière électrique !!! C'EST un fait incontestable, que la lumière électrique est une des merveilles du temps pour l'éclairage des places publiques, mais quand il s'agit d'économie dans les familles, il ne faut pas oublier que la lumière de

L'huile Astrale de Pratt est ce qui coûte le moins cher, et est à la portée de toutes les bourses. Québec, 28 novembre 1883—1 an. 753

CANAUX DU SAINT-LAURENT Avis aux Entrepreneurs. L'adjudication des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain. Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi, le vingtième jour de novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le dix-huitième jour de décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi, le quatrième jour de décembre.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et Canaux, Ottawa, 20 Octobre 1883. Québec, 31 octobre 1883—811ps. 989

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante la panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

EN VENTE LE CALENDRIER DU Diocèse de Rimouski POUR 1884 PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Evêque de Rimouski. S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade

En dépôt chez la plupart des marchands de la Province.

INSTITUTRICE DEMANDÉE. POUR St-Raymond, comté de Portneuf, il est demandé une institutrice d'école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, avec logement et chauffage. S'adresser à M. JOS. GOULET, Sec.-Trésorier. Québec, 3 novembre 1883—1m. 901

INSTITUTRICE DEMANDÉE. POUR St-Odilon de Cranborne, comté de Dorchester, il est demandé une institutrice d'école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, avec logement et chauffage. S'adresser à M. THOMAS SHERREN, Prés. des Commissaires. Québec, 26 octobre 1883—1m. 897

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les infirmités des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 3s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'échelle sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

Behan Bros., IMPORTATEURS! NOUS exhibons en ce moment un assortiment d'étoffe à robe de la plus haute nouveauté. Quelques genres spéciaux achetés à des conditions qui nous permettent de les vendre à moins prix.

Lainages.—Notre fonds de tweeds anglais et écossais, de draps de pilot, de castor et de draps pour Ulster est très considérable et à BON MARCHÉ.

Bonneterie.—Vêtements de dessous en laine écossaise, pour messieurs, dames et enfants, garantis de la meilleure qualité et TRÈS À BAS PRIX.

150 doz. de BAS DE LAINE pour dames, achetés au rabais et vendus à MOTEUR PRIX, chemises blanches et chemises de flanelles pour messieurs, cols, poignets, cravates, foulards, bretelles, etc., EN GRANDE VARIÉTÉ.

Flanelles.—Notre assortiment de flanelles rouges, blanches, grises et de fantaisies est le plus considérable que nous n'ayons jamais eu, et à des prix plus bas que d'habitude.

Couvertureusement arrivées. Dix ballots de couvertures blanches et grises depuis \$1.75 à \$12.00 la paire. Chance insitée.

Tapis brussels, Impérial, Écossais, tapis de ficelle, de corde et de coco. Le meilleur prêt-à-porter anglais de toute largeur. Lits en fer, berceau d'enfants. Poles en cuivre et en noyer noir, avec bouts et anneaux pour l'appareiller. Bagues d'escalier en grande variété. Matelats en laine et en crin. Taies d'oreillers et traversins en magasin et faits à l'ordre.

Behan Bros. Demandées. ON DEMANDE immédiatement plusieurs filles pour travailler comme modistes et aussi comme apprenties modistes. S'adresser à Delle GORMELEY, 26, rue Ferland, Rempart. Québec, 27 novembre 1883—2f. 916

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS. Le Rév. Père W. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "78 E. 6th St., New York, 16 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co.: Je fus, l'hiver dernier, en proie à une toux qui tourmentait mes nerfs et me causait de terribles souffrances, outre les démangeaisons, un feu intérieur me consumant, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, si c'était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court, le feu et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement, et devint excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommanderai en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la troisième flacon finisse, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devez les publier dans l'intérêt de nos semblables." A. vous, avec respect, W. P. WILDS.

Le cas cité ci-dessus est un autre exemple de cures merveilleuses, toutes provenant de la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et les intestins, et procure le repos au système nerveux, et agit avec succès aux attaques de toutes les maladies scrofuleuses, éruptions de la peau, Rhumatismes, Catarrhes, Douleur Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

MANUFACTURE DE STATUES RELIGIEUSES, C. B. LANCTOT, 268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreuses pratiques, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes:

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, MARIE, ST JOSEPH, VIERGE IMMACULÉE, MÈRE DE DOULEURS, N.-D. DE PITIÉ, (2 modèles), STE-ANNE, (3 modèles), ADORERIEUX, ETC. ETC. ANGÈS, PORTANT CANDÈ, DASSÈS, (3 modèles).

OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée, en terre cuite pour extérieur, et de tout autre matériel. En dehors, nous fabriquons aussi grand nombre de statues de toutes grandeurs et descriptions, aux prix les plus réduits, lesquels nous serons heureux de fournir sur demande, tout en faisant tenir des photographies.

Le plus bel assortiment de chapeaux dalmatiques, voiles, bourses, étoles, etc., de toutes descriptions et de tous prix. Nous sollicitons l'honneur d'une visite, si quelque statue est désirée, assurant entière satisfaction sous tous rapports.

C. B. LANCTOT, Québec, 11 octobre 1882—1an. 547

C. O. BEDARD MEUBLIER No 288 RUE SAINT-JOSEPH, (En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière) SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1883—1an. Y

Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, QUÉBEC, 2 Nov. 1883.

LA BANQUE paiera à son Bureau, le et après 1er DÉCEMBRE PROCHAIN, UN DIVIDENDE DE 5 010 sur le montant du capital versé pour les SIX MOIS expirant le 30 NOV. COURANT. Par ordre, F. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 3 novembre 1882—1m. 903

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE LA municipalité scolaire de St-Gilles, comté de Lotbinière, a besoin d'une institutrice munie d'un diplôme d'école élémentaire pour enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, outre le logement et le chauffage. S'adresser à M. AL. MONTMIGNY, Fils, Sec.-Trés. des écoles de St-Gilles. Québec, 9 octobre 1883—1m. 883

Pectoral-Cerise d'Ayer. Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant un toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persévérante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et le passage de longues nuits sans sommeil. J'étais condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai le PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mon poumon se débarrassa du sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, ne revint. Par un usage continu de l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, je me remis à l'ouvrage, et obtins une guérison complète et radicale. J'ai à présent 52 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie." HORACE FAIRBROTHER, Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint tellement pénible qu'il semblait près de mourir. Il fut traité, quel qu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, et il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand étonnement, en quelques heures, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Je suis de tout cœur reconnaissant à votre sincérité." MRS. EMMA GREENBY, 159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites, et cela faisait partie de tous les rhumes possibles, quand l'hiver me vint de nouveau, le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisqu'il me guérit." Joseph W. Warren, Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être promptement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

MANUFACTURE DE CANAUX DU ST-LAURENT Avis aux Entrepreneurs

DESIGNÉ, et portant la suscription "Soumission pour les canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'expiration des délais de l'Est et de l'Ouest Mardi, le 13a jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg. On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc. le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi, le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Une carte des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops, pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'Écluseur, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs doivent se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés commerciales, porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 28 septembre 1883. Québec, 2 octobre 1883—911ps. 885

Romance Nouvelle! BLANCHE, TE SOUVIENT-IL, Paroles de J.-B. Caouette, MUSIQUE DE E. VINCELETTE, Prix 50 cts

Les Meilleurs PIANOS AMÉRICAINS ET CANADIENS

Sont ceux fabriqués par W. Knabe & Cie., de Baltimore et New-York, États-Unis. Chickering de Boston, États-Unis. Stevenson & Co, Kingston, Ont., Canada. Newcombe & Co, Toronto. Heintzman & Co, G. M. Weber & Co. En vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE.

HARMONIUMS; HARMONIUMS De J. Doherty & Co., Dominion Organ Co., D. Bell, sons & Co., Pianos et Harmoniums de seconde main à très-bas prix. BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique.

MACHINE A COUDRE. La nouvelle machine "Helpmate," Williams Singer de famille, "New Williams," "Domestic," de New-York, "Osborn," "Wilson Oscillating Shuttle," etc. Seule agence à Québec, BERNARD et ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec. Québec, 4 août 1883—1an. Z

EXTRAORDINAIRE! MÉTHODE très facile pour apprendre l'anglais, par E. C. Prix 50 cents. Adresser les demandes rue Ste-Croix, No 10, quartier Montcalm. Québec, 26 novembre 1883, 914

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa.

INTERCOLONIAL

Quitteront la Pointe Lévis: Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.

GRAND-TRONC

Quittera la Pointe Lévis à 11.00 a. m. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, et à toutes les stations intermédiaires.

EXPRESS

Quittera la Pointe Lévis à 8.00 P. M. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, à 4.00 p. m., train de la maille pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 10.00 a. m., suivi de la maille, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.05 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC STATION DE LEVIS

Marché au Bois

Prix par corde

Érabie de 3 pieds \$5.25 à 5.50

Marché au Charbon

Unités métriques internationales

Le MÈTRE (dix-millième partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève. 4 Haldimand et St Louis. 5 Jardins et Ste Anne. 6 Buade et Fort. 7 S. Eustache et S. Georges. 8 Ste Famille et Hébert. 9 Séminaire de Québec. 10 Ste Juliette d'Artigny. 11 Ste Jean et Collins. 12 Palais et Mac-Mahon. 13 S. Jean et S. Stanislas. 14 S. Jean et St. Jean. 15 Chantier Dinning, (Champlain). 16 Epicerie Taylor. 17 Rue Champlain, 474. 18 S. Jean et Sutherland. 19 Dégigny et S. Olivier. 20 Maison Giblin (Champlain). 21 Rue Champlain, 103. 22 Dalhousie et Arthur. 23 Côte de la Montagne, au bas. 24 Sault-au-Matelot et S. Jacques. 25 Côte Dambourges et S. Paul. 26 S. François et la Chapelle. 27 Lemesurier, rue S. Paul. 28 Marché S. Paul, station. 29 Prairie et S. Dominique. 30 Fossés et Pont. 31 S. Valier et la Chapelle. 32 L'Église et S. Joseph. 33 Dorchester et N. D. des Anges. 34 S. Valier et Belleau. 35 Colomb et Nelson. 36 S. Anselme et S. Joseph. 37 Dorchester et Ryland. 38 Artillerie et Ste Julie. 39 S. Augustin et S. Patrice. 40 S. Patrice et Berthelot. 41 Artigny et S. Amable. 42 Rue S. Amable, Bon Pasteur. 43 Grande Allée, Ste Brigitte. 44 S. Jean et Salaberry. 45 Ste Claire et Richelieu. 46 S. Jean et Ste Geneviève. 47 Robitaille et Latouraille. 48 S. Augustin et S. Georges. 49 Parlement.

MARCHES DE QUÉBEC

Farine et Grains.

Québec, 24 novembre 1883.

Table with columns for Farine (Sup. extra, baril, 196.56 00 a 6.25) and Grains (Bilés de semence, 0.00 a 0.00).

Provisions, Etc., Etc.

Table with columns for Butter (Beurre frais par livre, \$0.20 a 0.22) and Lard (Lard frais par 100 livres, \$9.00 a 9.50).

Bœufs, Moutons, Etc.

Table with columns for Bœuf (Bœuf 1ère qualité, par 100 livres, \$10.00 a 12.00) and Mouton (Mouton par livre, 0.08 a 0.15).

Poissons.

Table with columns for Poissons (Séchés le quintal, \$5.00 a 5.50) and Morue (Morue verte le baril, 5.50 a 6.00).

FOURRURES.

JOFFRE en ce moment au public un assortiment considérable et varié de FOURRURES FABRIQUÉES, comprenant:

MANCHONS, CHAPEAUX, GANTS, HABITS, GILETS, MANTEAUX, COLLERETTES, ETC, ETC.

Robes de Baffles, de Loup, de Bœufs musqué pour Sleigh.

LE TOUT A BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT.

Gants en Buckskin, Caribou et en Chevreuil et Mitaines.

Mocassins, Raquettes et Toboggans.

J. C. PATERSON,

27, RUE BUADE.

Québec, 6 novembre 1883. 1062

Cloutier et Lapointe.

AVOCATS,

No 98, RUE ST-PIERRE.

ALFRED CLOUTIER, L. L. L. URBAIN LAPOINTE, L. L. L.

Québec, 8 mai 1883. 780

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que: Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York.

Table with columns for Chlorure de Sodium (677,4782), Sulfate de chaux (654), Phosphate de Soda (1690), etc.

Gingras & Langlois, Seuls Agents,

54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Québec, 1er juillet 1883.

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC,

No 23, RUE ST-JEAN.

115,000, termes et conditions faciles.

La Société prête sur la garantie de propriétés immobilières et de ses parts.

A VENDRE

Une maison rue Richelieu, No 72.

de Latouraille, No 138.

de Scott, No 79.

de Plessis, No 17.

de des Commissaires, St-Roch.

de Laberge, No 10.

de St-George, Lévis.

de en bois, No 3, rue St-Hélène, St-Sauveur.

DEUX TERRAINS VACANTS, situés rues St-Olivier et Richmond, à bien bas prix.

Quais et lots vacants, rue Champlain.

Un emplacement avec une maison à deux étages en bois situés en la ville de St-Germain de Rimouski, côté nord de la rue St-Germain.

Un emplacement avec maison, situé à quelques arpents du pied de la côte de Silery, Côte du Cap.

J. G. GOURDEAU, Secrétaire

Québec, 10 nov. 1883-17 fév. 83.—lan 746

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle!

LE SOUS-SIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ

Unique Agent

DANS CE DISTRICT POUR LE

"Glacier" patenté

POUR DÉCORATION DES FENÊTRES

est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Églises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc.

Contrairement à beaucoup d'autres articles inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci ne peut être effacé, défigurés par le nettoyage ou avarié par le froid.

Les ciels-ouvertures pour escaliers, les panneaux de portes, les lumières de côté, les conservatoires, les lavatoires, les bibliothèques, etc., sont gentiment embellis par la

Décoration-Glacier!!!

Les Hôtelsiers le trouveront très utile pour perfectionner les fenêtres ayant vu leur arrière.

On peut voir des échantillons, obtenir des informations et donner des ordres chez DAY, SON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent:

WM M. MACDONALD, Rue St-Jean, Québec, 11 août 1883.— 84

J & W REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapissées et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de cuile, cordages, chiffons, rognures de papier et autres sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882. A

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire l'énumération, mais on se honore de mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux autres musiciens de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.

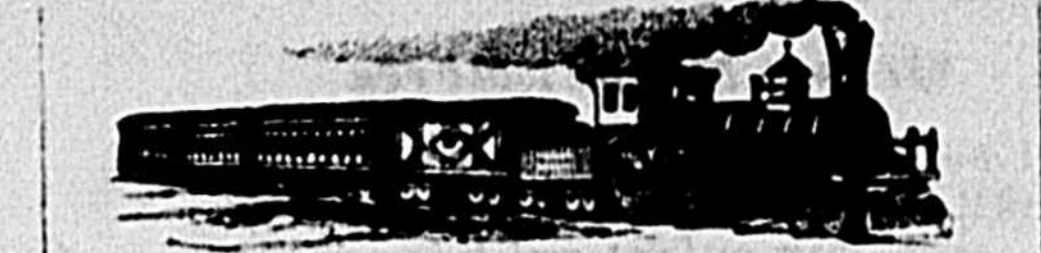
Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882.

\$10 A \$1,000

DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

Livres envoyés GRATUITEMENT expliquant tous, chose. Adresse: BAXTER & CIE, Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883-—Arrangements d'ETE—1883

Le et après LUNDI prochain, le 25 juin, les trains marcheront comme suit, les dimanches excepté.

Quitteront la Pointe Lévis

Heure du matin de Fer. Québec.

Express pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M. 7.45 A. M.

Express pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie 1.15 P. M. 1.00 P. M.

Accommodation 7.35 P. M. 7.20 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Express de Halifax et St-Jean 8.35 P. M. 8.20 P. M.

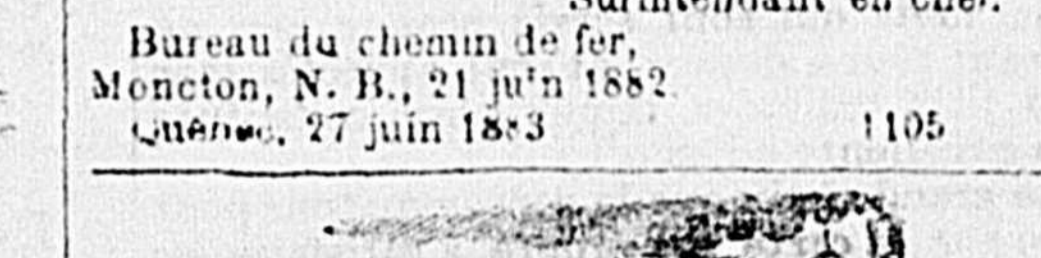
Express de Ste-Flavie Rivière du Loup 2.10 P. M. 1.56 P. M.

Accommodation 1.15 A. M. 8.09 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbellton. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va aussi à Halifax et ceux qui partent les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 21 juin 1883.

Québec, 27 juin 1883 1105



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

QUITTERA QUÉBEC (Station du Palais)

4.00 p. m. Train de la Maille pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

10.00 a. m. Train de passagers pour St-Raymond tous les samedis seulement, arrivant à 12 hrs (midi)

QUITTERA ST-RAYMOND

6.20 a. m. Train de la Maille pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les samedis seulement, arrivant à 9.15 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergeant et Bourg-Louis.

Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal.

Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

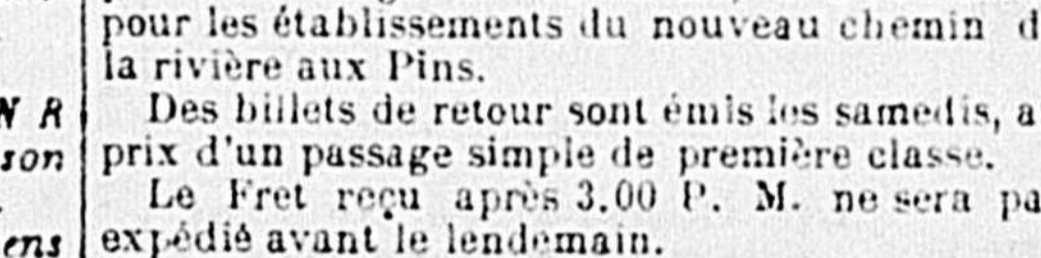
Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.

Le fret reçu après 3.00 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, F. Deille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

Commercial Chambers, Québec, 3 novembre 1883 705



Chemins de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883.

Les trains circuleront comme suit:

Mixte Maille Express.

Départ de Montréal pour Québec 3.00 p. m. 10.00 p. m.

Arrivée à Québec 7.50 p. m. 6.30 a. m.

Départ de Québec pour Montréal 9.15 a. m. 10.00 p. m.

Arrivée à Montréal 1.15 p. m. 6.30 p. m.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifiques chars palais, et ceux de la nuit de chars dortoirs.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantic.

BUREAU DES BILLETS:

Vis-à-vis l'Hotel St-Louis—QUÉBEC, 143, Rue St-Jacques, MONTREAL.

A. DAVIS, Surlintendant.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursion ou pèlerinages, à des conditions faciles. Il peut transporter confortablement 500 à 600 personnes.

S'adresser au bureau de la compagnie de navigation du St-Laurent, quai St-André, Québec, 16 août 1883. 787

CE JOURNAL peut être trouvé sur la file au bureau d'annonces de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1882. 497

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 6 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commencent la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

En vente chez GADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec.

Québec, 17 nov. 1882 685

BAZAR ANNUEL

DE LA Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de S. G. MONSIEUR E. A. TASCHEREAU Archevêque de Québec.

Le public est respectueusement informé que ce bazar, en faveur des orphelins et des infirmes de l'Hospice des Révérends Sœurs de la Charité de Québec, se tiendra le DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, et les jours suivants, à la salle Montclair, rue St-Jean, haute-ville.

Les personnes ayant quelques articles à offrir sont priées de les envoyer à mesdames L. A. Antil, H. Bolduc, J. D. Brousseau, J. Duval, L. A. Cannon, D. Dionne, A. Dupuis, F. Gourdeau, P. Jolicœur, E. Marceau, J. Taschereau, C. Pétres, P. Roussel, C. Tessier, J. Tourangeau et P. G. Tourangeau.

Mesdames E. Beaudet, P. Casgrain, A. Chauveau, P. DeBlois, R. McGreevy, O. F. Langevin et J. Shehyn présideront à la tenue des rafraîchissements.

Par ordre, R. C. DE MARTIGNY, secrétaire Québec, 9 octobre 1883. 857

Avis important!

Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX CŒUR MUNAUTES RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreuses pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du PARROISSIEN NOTÉ.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je me réjouis de toutes commandes que l'on voudra bien faire maintenant pour être expédiées par la maille ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PARROISSIEN NOTÉ à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.50 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié.

Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Église, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 27 mars 1883 1103

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Cette remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une poudre blanche et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

CONDITIONS

—OU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA (Un an.....\$6.00 Six mois.....3.00 Trois mois.....1.50)

ETATS-UNIS. (Un an.....25c Six mois.....12c Trois mois.....6c)

ANGLETERRE..... (Un an.....50c Six mois.....25c Trois mois.....12c)

FRANCE..... (Un an.....30 Francs Six mois.....15 Francs Trois mois.....7 Francs)

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir:

Six lignes et au-dessous.....10 centims Pour chaque insertion subséquente.....12c

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centims par ligne pour la première insertion, et de 5 centims pour les insertions subséquent